

L'École en débats

Les rythmes de l'enfant : de l'horloge biologique au rythme scolaire

10 février 2010 de 14 h à 17 h – CRDP de Montpellier – Entrée libre

Hubert Montagner – Professeur des Universités, ancien directeur de recherches à l'INSERM

Informations complémentaires : www.crdp-montpellier.fr

www.montpellier.iufm.fr

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/formation-personnels>

Inscription des personnels 2nd degré de l'Éducation nationale (GAIA individuel) :

<https://gaia.orion.education.fr/gamon/centrale/centrale>

Inscription des personnels 1^{er} degré de l'Éducation nationale au volet départemental de formation sur le site de l'inspection académique

Carcassonne

Nîmes

Mende

Montpellier

Perpignan



L'École en débats

Les rythmes de l'enfant : de l'horloge biologique au rythme scolaire

10 février 2010 de 14 h à 17 h – CRDP de Montpellier – Entrée libre

Hubert Montagner – Professeur des Universités, ancien directeur de recherches à l'INSERM

Informations complémentaires : www.crdp-montpellier.fr

www.montpellier.iufm.fr

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/formation-personnels>

Inscription des personnels 2nd degré de l'Éducation nationale (GAIA individuel) :

<https://gaia.orion.education.fr/gamon/centrale/centrale>

Inscription des personnels 1^{er} degré de l'Éducation nationale au volet départemental de formation sur le site de l'inspection académique

Carcassonne

Nîmes

Mende

Montpellier

Perpignan



Les rythmes de l'enfant : de l'horloge biologique au rythme scolaire

Le rapport de l'INSERM daté du 5 avril 2001, préconisait la prise en compte des rythmes des enfants et le respect de leurs besoins en sommeil, qui évoluent au cours de leur croissance, pour organiser leur emploi du temps scolaire; les scientifiques insistent pour que des modalités d'enseignement différentes soient adoptées en classes maternelle, primaire et secondaire. Au collège et au lycée, par exemple, il serait souhaitable que les cours ne commencent pas avant 9 heures car les adolescents se trouveraient en situation de privation de sommeil pendant la période scolaire. Hubert Montagner fera aussi le point sur les expérimentations en cours et les réalisations pratiques en matière de construction de locaux scolaires spécifiques.

CRDP de Montpellier
Allée de la Citadelle – 34000 Montpellier
Tél. 04 67 61 04 50

Les rythmes de l'enfant : de l'horloge biologique au rythme scolaire

Le rapport de l'INSERM daté du 5 avril 2001, préconisait la prise en compte des rythmes des enfants et le respect de leurs besoins en sommeil, qui évoluent au cours de leur croissance, pour organiser leur emploi du temps scolaire; les scientifiques insistent pour que des modalités d'enseignement différentes soient adoptées en classes maternelle, primaire et secondaire. Au collège et au lycée, par exemple, il serait souhaitable que les cours ne commencent pas avant 9 heures car les adolescents se trouveraient en situation de privation de sommeil pendant la période scolaire. Hubert Montagner fera aussi le point sur les expérimentations en cours et les réalisations pratiques en matière de construction de locaux scolaires spécifiques.

CRDP de Montpellier
Allée de la Citadelle – 34000 Montpellier
Tél. 04 67 61 04 50